

# **Développer l'autonomie chez les adolescents : l'implémentation de l'outil EVA-GOA dans les services de l'Aide à la Jeunesse.**

SCHMITS Emilie

Service de Psychologie de la Délinquance et du Développement Psychosocial, Université de Liège

VANHEES Théo

Direction Général de l'Aide à la Jeunesse, Direction de l'Inspection Pédagogique

BORN Michel

Service de Psychologie de la Délinquance et du Développement Psychosocial, Université de Liège

## **INTRODUCTION**

Les services de l'Aide à la Jeunesse, quels que soient leur population cible, leur fonctionnement et leur lignée d'intervention, rencontrent un jour ou l'autre des jeunes en voie d'autonomisation, processus tant individuel qu'institutionnel.

Période de métamorphose continue, l'adolescence est marquée par la confrontation à une diversité de tâches développementales d'ordre physique, psychologique, social ou relationnel. Dans ce parcours vers un devenir pleinement autonome, la distanciation progressive du cocon familial est un passage nécessaire et délicat, éveillant l'ambivalence du jeune même lorsque celui-ci a l'opportunité d'évoluer dans un contexte de vie relativement stable.

Ce processus d'individuation et de séparation n'est pas plus aisé chez le jeune en situation précaire. Qu'il soit éloigné de sa famille en bas âge ou que la séparation soit transitoire, celui-ci est parfois précipité de manière précoce dans la vie adulte et se doit d'affronter, en faisant preuve d'autonomie et de débrouillardise, les transitions et contraintes qui en découlent. Par autonomie, nous entendons un *état d'indépendance* (Spear & Kulbok, 2004), et cela à trois niveaux distincts : *l'autonomie émotionnelle, attitudinale et fonctionnelle* (Noom, Deković & Meeus, 2001).

Notre intérêt porte sur le dispositif des actions ajustées à ces périodes de vie par un ensemble hétérogène d'intervenants, avec effet attendu sur le développement du jeune. Certains services

mettent en œuvre des stratégies afin que l'adolescent puisse fonctionner de manière autonome, en tant que personne capable de se prendre en charge et de subvenir à ses besoins. Parmi ces stratégies, divers outils peuvent s'avérer utiles au développement de l'autonomie fonctionnelle chez le jeune pris en charge. Tenant compte du contexte culturel et politique dans lequel nous situons, l'instrument "EVA-GOA" se doit d'attirer particulièrement notre attention.

## **L'OUTIL EVA-GOA**

### **D'où provient cet outil ?**

Lors d'un voyage au Québec, divers acteurs de l'Aide à la Jeunesse et chercheurs belges ont découvert un outil nommé l'ACLSA (Ansell-Casey Life Skills Assessments). Il s'agit d'un instrument américain qui évalue les aptitudes à la vie quotidienne chez des adolescents autonomes, à travers les perceptions du jeune et de l'intervenant social (Nollan, Horn, Downs & Pecora, 2002). Il a été traduit et adapté par l'Association des centres jeunesse du Québec et ensuite utilisé dans le cadre du Programme de Qualification des Jeunes vivant en milieu de substitution afin d'évaluer l'autonomie fonctionnelle et les habiletés nécessaires à la transition du milieu de placement vers une autonomie adéquate (Goyette & Royer, 2007). Il vise ainsi l'évitement de la marginalisation et prépare le jeune à la vie adulte.

### **Comment s'est-il développé ?**

Suite à cette découverte, un projet d'implémentation de l'outil s'est développé en partenariat avec la Direction Générale de l'Aide à la Jeunesse et l'Université de Liège. Un comité de pilotage, constitué de différents intervenants sociaux des services de l'Aide à la Jeunesse, a dès lors été créé. Il s'est donné pour objectif de réaliser une version belge de l'ACLSA et de propager l'utilisation de cet outil à toute institution intéressée. A l'heure actuelle, nous disposons d'un outil validé et expérimenté pour les jeunes de 15 à 18 ans pris en charge par les services de l'Aide à la Jeunesse : l'EVA-GOA.

### **Qu'est-ce que l'EVA-GOA ?**

L'EVA est un questionnaire (papier ou logiciel) permettant d'obtenir une photographie de l'autonomie fonctionnelle du jeune. Ce double questionnaire donne accès à 2 types de

données ; la vision du jeune et celle de l'intervenant, concernant les acquis du jeune en matière d'autonomie fonctionnelle. Il permet d'investiguer divers domaines de vie et de créer un espace de dialogue sur ces questions entre le jeune et l'intervenant.

Le **GOA** (Guide d'Outils de l'Autonomie) rassemble des fiches pédagogiques destinées aux jeunes et aux intervenants, triées par domaine et présentées de façon à amener le jeune à réaliser des apprentissages graduels en vue de développer ses capacités d'autonomie. Le GOA est une ressource pour l'intervenant et le jeune qui sont invités à y puiser avec souplesse et en fonction des apprentissages visés.

A ces deux outils s'ajoute également le **carnet de l'autonomie**. Il s'agit d'une farde personnelle dans laquelle le jeune rassemble les informations utiles qu'il a récoltées lors de diverses activités. Il peut y inscrire son évolution, ses objectifs, ses désirs. Ce carnet peut accompagner le jeune tout au long de son parcours institutionnel et, avec son accord, entrer dans l'échange entre intervenants pour favoriser une continuité de prise en charge.

### **Quelle est la population concernée ?**

L'EVA s'adresse prioritairement aux adolescents de 15 à 18 ans pris en charge par des services de l'Aide à la Jeunesse de la Communauté française de Belgique. Lorsque l'on envisage la passation de l'EVA pour un jeune, il est nécessaire de prendre en compte le mandat et le mode de fonctionnement du service, mais surtout, de donner du sens à cette passation et à ce qui en ressortira. L'adolescent concerné peut être ensuite impliqué dans l'utilisation du GOA afin de développer ses capacités dans certains domaines de vie. Notons toutefois que les fiches pédagogiques incluses dans le GOA peuvent être utilisées avec un jeune indépendamment de l'utilisation qui a été faite de l'EVA.

### **Quel est le contexte d'utilisation ?**

L'outil EVA peut être utilisé en début de placement, après une période d'observation ou encore quelques mois avant un départ en kot. Il n'existe pas de critères contextuels précis. Chaque service peut adapter les modalités pratiques de la passation selon sa spécificité. Il est toutefois recommandé de coupler l'EVA au GOA dans le travail avec le jeune.

Il paraît également opportun de préciser que des résultats satisfaisants à l'EVA ne témoignent pas nécessairement d'une autonomie optimale à la prise d'indépendance totale du jeune. Inversement, il n'est pas obligatoire que ce dernier soit dans un processus de départ de l'institution pour qu'il puisse profiter de l'outil EVA. En fonction de la pertinence, le processus EVA peut être reproduit plusieurs fois pour un même jeune.

Dans l'utilisation du GOA, le canevas de travail est à établir entre le jeune et l'intervenant ou l'équipe. Permettre à l'adolescent de choisir la compétence qu'il a envie de développer facilite le processus par lequel le jeune s'approprie son projet, devient acteur dans son parcours et collabore à la démarche de prise en charge. Ce n'est pas parce qu'un jeune obtient un résultat plus faible dans une catégorie que l'intervenant doit axer sa prise en charge sur ce domaine. Il est indispensable que l'utilisation du GOA trouve une place adéquate et sensée en regard du projet global du jeune.

### **Quel est le rôle et la place de l'intervenant ?**

L'intervenant peut être un éducateur, l'éducateur référent ou un membre de l'équipe psychosociale. Il doit être présent quand le jeune réalise l'EVA afin de lui apporter le soutien nécessaire ou répondre à des questions de compréhension. Une fois l'évaluation effectuée, le jeune et l'intervenant peuvent revenir sur les domaines qui ont posé problème afin d'éclaircir certaines interrogations.

L'intervenant se voit également chargé de remplir le questionnaire concernant le jeune. Les thématiques abordées impliquent que la personne qui le complète soit celle qui connaît le mieux le jeune. Or, en fonction du contexte institutionnel (hébergement ou milieu de vie), du rôle des intervenants ou du moment de la passation, cette personne peut varier. Lorsque la passation a lieu en début de prise en charge ou lorsque le mandat du service n'amène pas l'intervenant à découvrir ces aspects de la vie du jeune, il est possible de proposer aux parents ou aux intervenants précédents de remplir le questionnaire. Un délai supplémentaire avant la passation est également envisageable afin de mieux connaître le jeune. L'implication d'un tiers dans la passation favorise une triangulation dans la confrontation des perceptions entre les personnes concernées et amène une dynamique constructive lors de l'échange qui suit.

## **Comment introduire l'outil auprès du jeune ?**

Cette démarche doit se baser sur un engagement volontaire du jeune et permettre d'établir une relation de confiance avec lui. Il ne s'agit donc pas d'un test imposé, mais bien d'une proposition de collaboration. Rappeler au jeune le but de l'outil (développement progressif de l'autonomie fonctionnelle), son implication relationnelle (collaboration jeune - intervenant) et son évaluation (perspective d'un progrès) permet de favoriser sa responsabilisation et son engagement.

Voici un exemple du discours de présentation pour le jeune :

*« Nous te proposons aujourd'hui un questionnaire rédigé dans le but de t'aider à mieux cerner tes capacités au niveau de l'autonomie. En comprenant mieux où tu en es, tu pourras, avec l'aide des éducateurs, mieux progresser à ton rythme vers l'autonomie. Nous allons remplir ce questionnaire séparément; cela permettra à tout le monde, jeune et adulte, de mieux voir où une aide peut être apportée dans l'apprentissage à l'autonomie et le type d'aide le plus efficace. Il n'y a pas de points à ce questionnaire, ce n'est pas intéressant, ce qui importe, c'est de voir l'évolution d'une fois à l'autre... Il est très important que tu comprennes bien toutes les questions ; c'est pourquoi un intervenant va rester près de toi pour t'aider si un mot (ou une question) n'est pas compris. Tu as tout le temps que tu veux pour répondre, il n'y a pas de temps limite. »*

## **Quelles sont les informations fournies par l'outil et comment les transmettre au jeune ?**

Le logiciel EVA permet d'obtenir immédiatement les résultats après l'encodage des réponses. Il met en évidence des scores bruts qui correspondent à la compétence générale du jeune et des scores de niveau de maîtrise globale qui indiquent quelles compétences sont maîtrisées par celui-ci. Les résultats sont présentés en trois parties distinctes : des graphiques représentant les taux de réponses, les résultats chiffrés du jeune et de l'intervenant et un graphique représentant les résultats obtenus aux mises en situation.

Il est également possible de faire apparaître les pourcentages obtenus dans chaque domaine, un graphique permettant une vision comparative des résultats du jeune et de l'intervenant. Il

est extrêmement important de rappeler au jeune qu'il n'y a pas de score seuil à atteindre et pas d'enjeux directs (par exemple une mise en autonomie plus rapide). Il ne s'agit pas d'un bulletin qui serait assorti d'un jugement ou d'une décision de la part de l'équipe. Les utilisateurs constatent que l'adolescent est souvent plus sensible aux résultats présentés sous forme de graphique qu'aux résultats chiffrés. Il apprécie et ressort grandi de la confrontation des points de vue, grâce à l'accompagnement prodigué par l'intervenant. Ce bilan s'inscrit dans une dynamique d'avancement et de travail à accomplir ensemble, plutôt que dans le soulignement des défaillances du jeune.

### **Qu'en est-il de la déontologie ?**

L'utilisation de l'outil doit se faire dans le respect du jeune. Celui-ci doit être préalablement informé des répercussions de l'utilisation de l'outil (modalités, résultats, etc.). Les résultats au questionnaire et le cadre de son utilisation doivent être expliqués clairement à l'adolescent et sont soumis aux règles du secret professionnel. Il en est de même pour la transmission d'informations relatives à l'évolution du jeune.

### **Rétrospectives sur l'utilisation de l'outil**

Depuis 2006, les acteurs de l'Aide à la Jeunesse, l'Université de Liège et les institutions participantes s'investissent dans l'utilisation de l'outil EVA-GOA. Certaines données, obtenues lors de la passation de l'EVA, ont pu être récoltées et ont permis quelques constats. Tout d'abord, il semblerait que le sexe du jeune n'influence pas les apprentissages quant à l'autonomie fonctionnelle. Toutefois, conformément aux standards culturels, les filles présentent des compétences plus développées pour les domaines domestiques, de santé et d'étude, alors que les garçons prévalent davantage dans la gestion administrative et budgétaire. Il ne semble pas non plus y avoir d'âge critique, synonyme d'une autonomie fonctionnelle réussie, bien qu'une certaine stabilité apparaisse vers 17 ans (Born & Mathys, 2007).

En 2009, les partenaires du projet EVA-GOA constataient un ensemble de retombées positives liées à l'utilisation de cet outil. Que ce soit dans l'optique de bénéficier de nouveaux outils de prise en charge, ou encore de favoriser des moments d'échange sur les pratiques institutionnelles, de nombreux services, tant privés que publics, ont manifesté leur intérêt pour

le projet. Cette démarche a permis de tisser des liens interinstitutionnels et de développer une meilleure connaissance des partenaires et ressources potentiels (Born & Henry, 2009).

## **PERSPECTIVES D'AVENIR**

Au-delà des outils mis à disposition des intervenants, le comité de pilotage du projet EVA-GOA élabore actuellement un programme de développement et de diffusion de l'outil. Relevons, parmi d'autres, l'adaptation de l'outil à une tranche d'âge inférieure (12-15 ans), la diversification des mises en situation présentées, l'extension du Guide d'Outils de l'Autonomie, ou encore la récolte de différentes données. Un site internet est également en construction ([www.eva-go.be](http://www.eva-go.be)), favorisant ainsi la collaboration entre les services, la diffusion de l'information, et permettant à chaque intervenant intéressé de prendre connaissance de ce qui a été conçu jusqu'à présent.

## **CONCLUSION**

Le contexte culturel et social dans lequel s'inscrit ce projet nous offre une marge de manœuvre relativement souple quant à la création et la mise en œuvre d'outils et instruments pratiques. Il semble opportun d'en tirer profit et d'en faire bénéficier un maximum d'intervenants. Le développement de l'autonomie reste un processus à exploiter au quotidien, en milieu familial ou institutionnel, socialement favorisé ou précaire, avec des jeunes adolescents ou des jeunes adultes. Quel que soit le profil de la personne concernée, elle devra inévitablement s'engager dans cette démarche d'autonomisation. Si cela s'enclenche à partir d'une impulsion institutionnelle, les intervenants devront être aptes à gérer la situation. C'est par souci de rencontrer au mieux les besoins et attentes des jeunes et de leurs accompagnants sociaux que ce projet a été initié et poursuit son déploiement.

*"Travailler l'autonomie avec un jeune, c'est à la fois réaliser des actions concrètes et pertinentes avec lui, mais aussi lui faire passer implicitement le message que son avenir nous occupe plus que son passé (négatif) ou son présent (problématique)" (Born, 2009).*

## BIBLIOGRAPHIE

Born, M., & Henry, F. (2009). Rapport d'activité de la recherche-action portant sur l'implémentation dans des services publics et privés de l'aide à la jeunesse d'un outil d'évaluation de l'autonomie fonctionnelle des jeunes vivant en milieu substitut : l'ACLSA. Université de Liège.

Born, M., & Mathys, C. (2007). Rapport d'activité de la recherche-action portant sur l'implémentation dans des services publics et privés de l'aide à la jeunesse d'un outil d'évaluation de l'autonomie fonctionnelle des jeunes vivant en milieu substitut : l'ACLSA. Université de Liège

Goyette, M., & Royer, M.N. (2007). *Soutenir les transitions à la vie adulte des jeunes ayant été placés : vers une transformation des paradigmes d'intervention*. Namur : Deuxième congrès international des formateurs en travail social et des professionnels francophones de l'intervention sociale.

Nollan, K.A., Horn, M., Downs, A.C., & Pecora, P.J. (2002). *Ansell-Casey Life Skills Assessment (ACLSA) And Life Skills Guidebook Manual*. Seattle : Casezy Family Programs.

Noom, J., Deković, M., & Meeus, W. (2001). Conceptual Analysis and Measurement of Adolescent Autonomy. *Journal of Youth and Adolescence*, 30(5), 575-595.

Spear, H. J., & Kulbok, P. (2004). Autonomy and Adolescence : A Concept Analysis. *Public Health Nursing*, 21(2), 144-152.